

## La diaconie dans le diocèse de Poitiers

17 mai 2011

[Print](#)



Enquête, par Pierre-Yves Materne, o.p.

Le diocèse de Poitiers : rencontrer et innover

Les "communautés locales" du Poitou ont placé la diaconie au cœur de leur vie, en lien avec les autres tâches de la vie de l'Église. Les chrétiens cherchent à mener des actions en collaboration avec des organismes non confessionnels, tout en gardant le souci d'une identité chrétienne.

Les communautés du diocèse de Poitiers sont actives à travers, notamment, l'alphabétisation dans les campagnes et les rencontres qui aident à sortir les gens de la solitude. Lors du jeudi saint, la communauté de la cathédrale invite la communauté d'Emmaüs et, en retour, la communauté est invitée par Emmaüs. Ainsi, on apprend à se connaître, à célébrer et vivre ensemble. Deux équipes du Secours ont monté deux pèlerinages, un à Lourdes et un autre en Bretagne. Le pèlerinage est organisé de concert avec les personnes pauvres. On leur confie ainsi une responsabilité qui leur donne une nouvelle capacité.

Au cours de son épiscopat, Albert Rouet a voulu ajuster les structures de l'Église diocésaine aux réalités locales. C'est ainsi qu'ont été formées des communautés locales, qui prennent le rôle joué traditionnellement par les paroisses. Dans chaque communauté locale, il y a une équipe locale d'animation qui comprend une personne en charge de la charité. Chaque communauté doit viser à une synergie (« circumincession ») entre les trois dimensions de l'Église (annonce, prière, service).

Dans le diocèse, des formations ont été imaginées pour aider les communautés locales à vivre la diaconie. Une « formation à la relation à l'autre » a été réalisée. Le but est de dépasser la peur de l'autre et aussi d'apprendre à « faire avec ». La formation prépare les chrétiens à agir sans enlever la part de responsabilité à ceux qui sont aidés.

Pendant trois jours, une journée de formation avec une dizaine de personnes pauvres, réunies grâce à une religieuse de Sapel (Toulouse), a été organisée au centre diocésain de formation. « Nous avons constaté que les pauvres expriment avec leurs mots une réelle expérience spirituelle. Ce n'est pas un langage universitaire, mais un langage réfléchi », dit Mgr Rouet. Leur prière ressemble au « cri Job ». Cela touche les membres des communautés monastiques.

Le diocèse soutient également des actions en partenariat avec des acteurs non confessionnels, à commencer par le service public. Une belle réalisation de cela est l'association « Cécile et Marie-Anne », du nom des deux fondatrices, a été créée pour aider des

femmes en difficulté, en 2002.

« But de l'association : offrir un lieu de calme et d'écoute à des femmes en détresse, accompagnées ou non d'un enfant, qui ont besoin de reprendre souffle. Ce lieu d'accueil a été créé à l'initiative de deux Poitevines, Cécile Thoumin et Marie-Anne Dujardin, soutenues par le diocèse et en lien avec la Pastorale Familiale. Cette résidence est un lieu d'hébergement temporaire de 9 studios, destiné à héberger les personnes pour une période de 2 à 4 mois environ. Cette période favorise l'autonomie et l'expression d'un projet personnel pour les femmes qui préparent ainsi leur réinsertion, dans des conditions meilleures, ou avec une orientation nouvelle. Une équipe de 6 salariés et de 9 femmes bénévoles anime cet accueil, assurant une présence 24h sur 24. Elle travaille en partenariat avec la Communauté des Filles de la Sagesse qui met 3 chambres à disposition, avec les partenaires publics : État (DASS), Département (DISS), Région, ville de Poitiers, et avec Emmaüs Poitiers et des privés. Cette structure légère fonctionne grâce au bénévolat et dispose d'un financement précaire qui dépend beaucoup de donateurs ».

Le diocèse possède deux organes pour coordonner la diaconie :

Le comité diocésain de solidarité regroupe les grands services de solidarité, l'aumônerie de la prison et de l'hôpital psychiatrique. Cela représente 16 personnes qui se retrouvent pour faire le lien et élaborer des formations. C'est aussi un lieu d'échange d'expériences.

Le délégué à la solidarité est un « acteur transversal » choisi pour sa compétence. Il a une liberté totale et aucun pouvoir décisionnel. Il est simplement chargé de faire le lien entre les différentes dimensions de la vie diocésaine.

---

**URL source:**<https://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/pratiques-de-la-diaconie/la-diaconie-dans-le-diocese-de-poitiers>